

Modification temporaire du cheminement piétonnier sur le Ter

Dans le cadre de futurs travaux de confortement des digues sur le site des étangs du Ter situé sur la commune de Plœmeur, des sondages d'expertise sont en cours de réalisation par l'entreprise Ginger-Cebtp au niveau de la digue de Saint-Mathurin jusqu'au 16 janvier inclus.

Pour assurer la sécurité de tous, un arrêté d'interdiction de circulation piétonne a été pris. Il est demandé aux promeneurs d'emprunter le cheminement temporaire matérialisé en bordure de route.

